



Lettre -1- de l'APAHAU Avril 2009

Se faire connaître et reconnaître

Le répertoire de tous les membres de l'association est en train d'être complété, et le site devrait être fonctionnel avant le mois de juin : vous y trouverez, sous une forme plus digeste qu'un tableau excel, la liste des quelques 560 membres de l'APAHAU. Grâce à votre collaboration, il est en outre possible de proposer un calendrier assez complet, du moins nous l'espérons, pour le mois d'avril, avec ses rubriques habituelles : conférences, séminaires, appels à contribution ou à candidature ; professeurs invités ; soutenances de thèses. Ces informations, qui montrent l'importance de la recherche et de la discussion dans notre discipline, sont fondamentales pour que nous échangions plus et mieux entre nous, et pour montrer notre dynamisme. Merci de veiller à leur envoi régulier, en utilisant le formulaire excel. Les informations concernant les activités de mai sont à envoyés avant le 18 avril à calendrierapahau@gmail.com.

La multiplication des activités de l'association, et notre volonté de participer à l'enseignement d'histoire des arts, commencent à porter ses fruits. Une délégation du bureau a été reçue au Ministère de l'éducation nationale par MM. Raphaël Muller et Mark Sherringham, conseillers du ministre. Nous avons pu leur exposer notre souhait de voir l'association reconnue comme un participant fondamental dans les processus de mise en place de cet enseignement et nous semblons avoir été écoutés. Normalement, un poste d'Inspecteur général de l'éducation nationale de l'histoire des arts devrait être ouvert au début du mois d'avril et la candidature des professeurs d'histoire de l'art des universités est vivement encouragée. Dès que nous aurons connaissance de la publication du poste, nous vous en informerons par courriel, et il serait important que, pour montrer notre engagement dans cette réforme, il y ait plusieurs candidatures.

Il y a eu en outre une rencontre avec plusieurs responsables de la DGESCO (Direction générale de l'enseignement scolaire, [il va falloir nous habituer à ces sigles dont le MEN a

le secret]), et là aussi, à un schéma monolithique (MEN), ou au binôme MEN-Ministère de la culture, devrait succéder une triangulation, avec l'APAHAU comme pôle de référence pour l'intégration des pratiques, éducatives et scientifiques, de l'enseignement supérieur, ce qui serait la reconnaissance de nos compétences et de nos savoir-faire. A ce propos, le document de ce mois est une note d'Etienne Jollet faisant le compte rendu de l'après-midi débat sur le commentaire de document d'œuvre d'art visuel, une pratique fondamentale de notre discipline.

Mais pour que nous puissions proposer des boîtes à outils, des ressources documentaires utiles pour l'enseignement d'histoire des arts à l'école, au collège et au lycée, il est important que nous connaissions mieux les attentes des élèves et des enseignants, les pratiques pédagogiques utilisées. A ce titre, une journée de rencontre est prévue le mardi 10 juin. Ce chantier (car chantier il y a) est extrêmement important pour que notre association et ce qu'elle représente (les enseignants-chercheurs du supérieur) soient reconnue comme le partenaire légitime pour mettre en place les programmes, élaborer les validations des acquis, déterminer les procédures de recrutements. Aussi il serait important que dans chaque académie (soit dans chacune des grandes universités) il y ait un enseignant de l'APAHAU qui accepte d'être le référent pour ces questions de l'enseignement d'histoire des arts dans le primaire et le secondaire, qui puisse être le contact pour les académies régionales. Pour celles et ceux que cela intéresserait, je vous serai très reconnaissant de bien vouloir envoyer un courriel à mon attention (olivier.bonfait@inha.fr). La présence à cette journée du 10 juin, dont un programme vous sera bientôt envoyé, serait alors importante. Merci, par avance, pour votre intérêt à cette démarche.

Olivier Bonfait
Président de l'APAHAU

PS. Si vous ne l'avez déjà fait, veuillez vous rappeler de soutenir le développement des activités de l'Association en réglant votre cotisation annuelle. Il suffit pour ce faire d'envoyer un chèque de 30 euros, libellé à l'ordre de l'APAHAU à l'adresse suivante:

Pierre PINON, 3, rue Jean Arp 75013 Paris.

En outre, il est possible pour seulement 20 euros en plus d'obtenir l'abonnement à la revue de l'APAHAU, *Histoire de l'art*, qui publie chaque année deux numéros très intéressants (www.revuehistoiredelart.fr <<http://www.revuehistoiredelart.fr>>). Le chèque est donc alors de 50 euros, et est libellé et adressé comme précédemment.